

PAIX LITURGIQUE

Notre lettre 188 publiée le 26 juillet 2009

QUAND MONSEIGNEUR ERIC AUMONIER, EVEQUE DE VERSAILLES, "FAIT SA COM"

Nous publions aujourd'hui une lettre que nous a adressée une paroissienne de Versailles qui a entrepris depuis plus de 18 mois des démarches actives demeurées vaines en vue de voir appliqué le Motu Proprio dans sa paroisse. Nous reproduisons son témoignage tel quel. Il est loisible de noter que cette personne qui n'a jamais manqué d'émettre ses réserves et ses critiques à propos de Paix Liturgique écrit à ... Paix Liturgique lorsqu'elle se rend compte que ce que Paix Liturgique affirme depuis des années (et qui lui valait tant de critiques) est fondé...

Quand Monseigneur Eric Aumonier, évêque de Versailles, fait sa com'

A l'approche du deuxième anniversaire de l'entrée en vigueur du Motu Proprio le 14 septembre 2007, on ressent dans le diocèse de Versailles comme une ambiance de fébrilité autour de la forme extraordinaire du rite.

Monseigneur Eric Aumonier n'a-t-il pas célébré la messe des confirmations sous la forme extraordinaire du rite à la Cathédrale Saint Louis, en l'église de Port Marly (communauté traditionnelle sous la responsabilité de l'Institut du Christ Roi), assisté à la messe de confirmation de l'église Saint-Germain du Chesnay (communauté traditionnelle sous la responsabilité de prêtres incardinés dans le diocèse), organisé des dîners auprès de « traditionalistes respectables » et surtout annoncé l'organisation dans son diocèse d'un synode sur...« l'unité » des catholiques.

Mais que se passe-t-il dans le diocèse de Versailles ?

Diocésaine des Yvelines, plutôt hostile à la démarche de votre association « Paix Liturgique », participant à l'une des quinze demandes d'application du Motu Proprio dans le diocèse, je ne résiste plus à prendre ma plume afin d'exprimer mon écoeurément et mon exaspération à l'égard de Monseigneur Eric Aumonier. Car même si j'avais plutôt de la sympathie pour cet évêque qui avait la réputation d'être un ami des traditionalistes, il faut l'avouer dans les faits, il s'agit du pire opposant à l'application du Motu Proprio dans son diocèse et de la volonté du Saint Père en France.

Il est vrai que Monseigneur Eric Aumonier a bonne presse dans le monde « Tradi », sa famille, ses frères prêtres, et sa soutane font qu'il est plutôt considéré comme un ami de la tradition.

En réalité et dans les faits, nous sommes confrontés dans le diocèse probablement au pire opposant à la messe traditionnelle.

Pourquoi ? Car il y a chez Monseigneur Eric Aumonier une duplicité, une double personnalité qu'il convient de mettre en exergue.

D'un côté Monseigneur Eric Aumonier fait sa com'

Monseigneur Eric Aumonier le clame partout haut et fort, en France, aux médias, à Rome il avait, pour ainsi dire anticipé le Motu Proprio. Ainsi, il a offert dans son diocèse de nombreux lieux de cultes où l'on célèbre la messe d'avant Vatican II (Notre Dame des Armées, Saint Germain du Chesnay, Port Marly, Saint Martin de Brétancourt,...). Lieux systématiquement bondés dont les conditions de sécurité laissent à désirer... et surtout ! qui ont été accordés il y a des années par son prédécesseur...

Monseigneur Eric Aumonier a donné la chapelle de l'Immaculée Conception à la Fraternité Saint Pierre après dix ans de négociation car il fallait bien désengorger Notre Dame des Armées et surtout répondre aux quinze demandes du diocèse d'application du Motu Proprio. La chapelle, limitée à 250 places, se voit interdite de plus de deux messes le dimanche.

Monseigneur Eric Aumonier, toujours sensible aux mondanités, accueille sans difficulté l'ordre du Saint Sépulcre dans sa cathédrale, en présence de nombreux cardinaux latins et de femmes en mantilles afin de respecter la tradition de cet organisme du reste très respectable.

Enfin, Monseigneur Eric Aumonier, comme nous l'avons vu à plusieurs reprises récemment, multiplie les opérations de com' en apparaissant comme le grand ami

de la forme extraordinaire.

De l'autre côté, Monseigneur Eric Aumonier bloque le Motu Proprio

Depuis le 7 juillet 2007, l'évêque n'a pas accepté une seule des demandes dans les paroisses ordinaires. Sur les quinze demandes pour lesquelles il a été sollicité et ceci conformément à l'article 7 du Motu Proprio, aucune n'a été acceptée à ce jour.

Et pourtant, il y a de quoi être surpris :

A Saint Germain en Laye, c'est près de 80 familles soit 450 paroissiens qui demandent depuis deux ans une messe dans leur paroisse. Des églises vides sont disponibles, le prêtre n'y est pas opposé mais l'évêque bloque.

A Rambouillet, le prêtre de la paroisse a accepté à la demande de paroissiens et de son propre chef une messe par mois. Tout se passe bien, la communauté est heureuse. Une messe par semaine est demandée mais l'évêque bloque.

A Versailles, c'est près de 125 familles soit 600 paroissiens dans le ressort territorial de Notre Dame qui demandent une messe dans leur paroisse. Certains ont été élus au conseil paroissial d'après mes informations, s'investissent dans leur paroisse mais l'évêque bloque.

C'est ainsi plus de 15 demandes qui ont été formulées par des paroissiens du diocèse de Versailles et à chaque fois la réponse est claire, nette et précise : c'est un NIET de l'évêque.

L'argument de l'évêque est simple : il a déjà tellement donné.... !

A savoir depuis le Motu Proprio « La chapelle de l'immaculée » lieu très discret, voire placard à balais, lieux bien pratique pour cacher ceux que l'on ne peut pas accepter dans les paroisses ordinaires.

Il faut dire que la vision des personnes attachées à la forme extraordinaire de Monseigneur Eric Aumonier est assez simple voir simpliste :

- Lorsqu'un « tradi » distribue des tracts, demande avec foi une messe, il s'agit d'un terroriste voire d'un « ayatollah ».
- Lorsqu'un demandeur d'application du Motu Proprio le sollicite avec diplomatie dans le cadre du texte, il s'agit d'une personne agissant avec agressivité.
- Lorsqu'une personne l'invite à dîner pour discuter de cette question sans demande, il s'agit d'une personne gentille et respectueuse à qui on promet d'en réfléchir dans une dizaine d'années.

Il faut dire que dans le diocèse des Yvelines, l'évêché par l'intermédiaire du vicaire a une méthode simple avec les « tradis », c'est la méthode dite de l'élastique. Le Père Leborgne, je crois, se répand régulièrement et suffisamment à qui veut l'entendre sur sa méthode. Avec les « tradis » il tire sur l'élastique jusqu'à la limite de la rupture et relâche un peu lorsqu'il sent que les négociations peuvent être définitivement rompues.

Bref, Monseigneur Eric Aumonier et son vicaire créent les conditions pour un agacement généralisé des personnes sincères et de bonne foi qui viennent les voir.

Une fois bien énervés ils utilisent leur énervement pour dire : « Nous ne pouvons pas accepter d'accorder des messes à des personnes agressives ».

Car il faut l'avouer, Monseigneur Eric Aumonier est assez orgueilleux et fier et n'accepte pas de devoir accorder à de simples « fidèles » de base des messes alors qu'il est prié instamment de les exaucer à la demande du Saint Père.

Je suis triste de vous écrire ainsi au sujet de notre évêque, mais je crois qu'il a poussé le bouchon trop loin. Il nie depuis deux ans une réalité de terrain et préfère éviter toutes négociations et dialoguer avec des personnes qui ne lui demandent rien.

Alors pourquoi, cette agitation dans les Yvelines, des confirmations en la forme extraordinaire, un synode sur l'unité etc...C'est qu'il faudra bien des cartouches à Monseigneur Aumonier l'année prochaine pour les trois ans du Motu Proprio lorsqu'il sera l'heure des visites ad limina et qu'il devra dire à Sa Sainteté le pape Benoît XVI ce qu'il fait dans son diocèse.

Beaucoup de com' c'est certain, pas grand-chose pour ces brebis.

Je prie à son intention, car au final, il doit être bien triste et malheureux d'exclure de son troupeau des personnes qui bien que parfaitement intentionnées à son égard deviennent malheureuses devant le peu de considération de leur berger.

Une paroissienne du diocèse des Yvelines

LES COMMENTAIRES DE PAIX LITURGIQUE

1/ Ce cri du cœur de cette paroissienne est bien désolant. Nous ne pouvons que regretter amèrement sa déception et les causes de son désarroi.

Nous comprenons cette paroissienne mais nous prenons nos distances avec le ton et la sévérité de cette lettre. En effet, nous ne sommes ni des gogos ni des guerriers.

Il est curieux de constater que ce sont souvent les mêmes qui, après avoir critiqué Paix Liturgique comme trop agressive ou trop frontale, ont des mots d'une

sévérité et parfois d'une violence que nous n'avons jamais eu... et ne voulons pas avoir dans l'avenir.

Depuis plus de vingt ans, nous demandons ouvertement à nos évêques d'être bons et généreux. Pourquoi trouver cela agressif ou dur ?

Nous ne faisons que mettre en lumière des situations d'exclusion, des applications concrètes de la politique d'apartheid liturgique qui sévit non seulement à Versailles mais aussi dans la plupart des diocèses de France.

Certains jugent que ce n'est pas la bonne méthode... puis après avoir subi de multiples humiliations et réalisé qu'ils s'étaient fait roulés... deviennent d'autant plus durs.

Souhaitons que ce type de témoignage ouvre les yeux aux personnes qui ne comprennent pas le combat de notre Association.

2/ Comment comprendre que nos évêques qui sont nos pères soient si durs et manquent tant de cœur vis-à-vis de leurs enfants ?

Comment comprendre que nos évêques qui sont nos pères soient hostiles à la paix et à la réconciliation ?

C'est un grand mystère que seule la Foi nous permet de porter.

Comment ne pas être terrifié par tant de désespérance de la part de ceux et celles qui, après avoir été si désireux de paix et de dialogue, se renferment et se durcissent tant leur écoeurement est grand...

Comment comprendre que la conduite sans amour et si peu respectueuse d'un évêque puisse plonger des fidèles dans une telle tristesse ?

3/ Sur le fond, la situation d'apartheid dans le diocèse de Versailles n'est pas un scoop. Paix Liturgique s'est fait régulièrement l'écho de la duplicité de Monseigneur Aumonier et du rôle majeur qu'il joue dans l'opposition française au motu Proprio de Benoît XVI (voir notamment lettres 83, 111, 112, 154, 165, 177, 178, 179).

Nous ne pouvons qu'inviter les groupes de demandeurs à ne pas se décourager, à ne pas se laisser manipuler et à faire en sorte que Monseigneur Aumonier, et certains de ces confrères, ne puissent pas affirmer « il n'y a pas de problème liturgique dans mon diocèse, j'ai anticipé le Motu proprio, je soutiens le Pape Benoît XVI dans sa politique de réconciliation » sans être confondu...

4 - Demain, nous vivrons enfin ensemble dans les paroisses par delà les sensibilités liturgiques. C'est le sens de l'histoire, le sens des vocations sacerdotales et religieuses actuelles et le souhait de la majorité des fidèles (voir sondage CSA : lettres 145, 145 bis et 146)...

Alors arrêtons les combats d'arrière garde, ne faisons rien qui rende plus difficile encore la réconciliation inévitable.